



## OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre aux acteurs de prévention (Direction, RH, IRP...) de contribuer à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux.

## PUBLIC

Tout public

## COMPÉTENCES DEVELOPPÉES

- Être capable de définir les Risques Psychosociaux (RPS) et leur conséquence individuelles et collectives
- Être capable de repérer les facteurs de RPS au travail
- Appréhender le contexte juridique
- S'interroger sur la question du travail
- Connaître les outils d'évaluation des RPS (Indicateurs, questionnaires entretiens...),
- Connaître les grands principes de prévention des RPS au travail.
- Être capable de réagir face à une situation de matérialisation de Risque PsychoSocial.

## PRÉREQUIS

- Aucun prérequis nécessaire

## EFFECTIFS

Effectif maximum : 10 apprenants

## DURÉE

- 14 heures (soit 2 jours)

## CERTIFICATION

Attestation individuelle de formation



## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Article L4121-1 du Code du Travail

## PARTIE THÉORIQUE | 70%

### État des lieux des Risques PsychoSociaux

- Le contexte juridique

### Définitions et notions importantes

- Références institutionnelles :
- Agence Européenne pour la Santé au Travail
- Rapport du Collège d'Expertise (M.Gollac)
- Le stress, la violence interne, la violence externe

### Les conséquences des RPS

- Les conséquences sur l'établissement
- Les conséquences sur la santé
- La détection des personnes en situation de souffrance

### Les facteurs de RPS

- Les familles de facteurs de risques (rapport Gollac)
- Le repérage des facteurs de risque en situation de travail
- Détecter les facteurs de risques (Évaluation des RPS)
- Les acteurs de la prévention

### La démarche de prévention des RPS

- Les différents niveaux de prévention
- Les thèmes d'actions possibles
- La conduite à tenir en situation d'urgence

### L'intégration des RPS dans le document unique

- L'évaluation des RPS
- Les questionnaires et entretiens
- La méthode RPS-DU de l'INRS
- La retranscription de l'évaluation dans un document unique
- La création d'un plan d'action de prévention

## PARTIE PRATIQUE | 30%

### Application en sous-groupes

- Mise en œuvre des acquis théoriques lors de cas concrets en sous-groupes

### Travaux individuels

- Le développement de son plan d'actions de progrès
- La sensibilisation à la reconnaissance de ses émotions et l'appropriation des techniques pour les maîtriser